

## **FRAC-LAB**

### **Le labo d'art contemporain**

### **Convention de prêt**

**(à renvoyer en double exemplaires au FRAC Bourgogne 37, rue de Longvic 21000 Dijon)**

La présente convention définit les conditions de mise à disposition et d'utilisation de la mallette pédagogique « FRAC-LAB – Le labo d'art contemporain » entre les soussignés :

Nom de la structure emprunteuse.....  
Adresse postale .....  
Adresse du siège social (si différent).....  
représenté par.....en qualité de.....  
ci-après dénommé.....  
d'une part  
et

Le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Bourgogne,  
association régie par la loi du 1er juillet 1901,  
dont le siège social est situé 41 rue des Ateliers, 21000 Dijon,  
N° SIRET : 33487236300018, Code APE : 9102 Z,  
représentée par son Président en exercice, Monsieur Claude Patriat,  
ci-après dénommée « le FRAC »,  
d'autre part

#### **ARTICLE 1 – Objet**

Le FRAC Bourgogne dans le cadre de ses missions de sensibilisation à la création contemporaine met à disposition un outil pédagogique à destination des jeunes de 5 à 18 ans. Cette mallette est une invitation à la découverte de l'art contemporain et propose différents modules que l'enseignant ou l'animateur est invité à s'approprier.

Ces mallettes pédagogiques sont réservées aux établissements scolaires, associations socioculturelles, centres de loisirs, établissements spécialisés type IME, services d'accompagnement aux loisirs pour l'enfance handicapée, ou tout autre professionnel désireux de sensibiliser son jeune public à l'art contemporain.

#### **ARTICLE 2 - Demande**

Une demande écrite doit être adressée par la structure demandeuse au Service Communication du FRAC Bourgogne (37 rue de Longvic 21000 Dijon - [communication@frac-bourgogne.org](mailto:communication@frac-bourgogne.org) - Tél. : +33(0)3 80 67 07 82).

Elle doit être accompagnée de la fiche de renseignement ci-jointe (*cf.formulaire 1*).

#### **ARTICLE 3 - Durée du prêt**

2.1. La mallette est prêtée pour une durée de **4 semaines**. Suivant le planning de circulation de la mallette, les demandes de prolongation et / ou de prêt seront étudiées et accordées en fonction de la liste d'attente des demandes.

2.2. La mallette est prêtée uniquement à l'emprunteur en ayant fait la demande. Celui-ci ne peut en aucun cas la prêter à un tiers.

#### ARTICLE 4 – Modalités de la location

- 4.1. Le prêt est gratuit.
- 4.2. Le transport aller/retour et l'assurance du matériel prêté sont à la charge de l'emprunteur.
- 4.3. Une valeur d'assurance est attribuée à cette mallette. L'emprunteur s'engage à fournir une attestation d'assurance prenant en charge de clou à clou de cette mallette en cas de perte, de vol ou de détérioration.
- 4.4. La valeur de la mallette est estimée à 600 €.
- 4.5. Il est demandé à l'emprunteur de déposer un chèque de caution de 600 € établi à l'ordre du FRAC Bourgogne. Le FRAC Bourgogne s'engage à ne pas encaisser le chèque avant la fin de la durée du prêt (cf. article 5). Ce chèque lui sera restitué suite au constat d'état.

#### ARTICLE 5 - Détérioration / perte :

Pour assurer la pérennité de la mallette et permettre au plus grand nombre d'établissements et institutions de l'exploiter, l'emprunteur est prié d'apporter le plus grand soin aux différents modules et documents qui lui sont confiés.

La perte, le vol ou la dégradation du matériel emprunté (hors usure d'usage) doit être immédiatement signalé au FRAC Bourgogne.

Au retour de la mallette, le FRAC Bourgogne effectuera un constat d'état quantitatif et qualitatif.

En cas de dégradation ou vol, le FRAC Bourgogne se réserve le droit de ne pas restituer le chèque de caution dans son intégralité.

Les délais de prêt doivent impérativement être respectés.

Après deux rappels sans réponse de l'emprunteur, le matériel sera considéré comme perdu et le chèque de caution définitivement encaissé par le FRAC Bourgogne.

#### ARTICLE 6 – Enlèvement et retour

##### **Emprunt :**

**5.1. La mallette est à retirer et à ramener aux Bains du Nord, l'espace d'exposition dijonnais du FRAC Bourgogne situé 16, rue Quentin à Dijon\*.** L'emprunteur, doit communiquer ou confirmer *au moins 48 heures à l'avance* le nom de la personne (ou des personnes) chargée de récupérer la mallette au FRAC.

**5.2.** L'acte d'engagement (cf. formulaire 2) qui aura été préalablement signé par le responsable de l'établissement scolaire ou le directeur de la structure emprunteuse est signé, au moment de la récupération de la mallette : par le FRAC d'une part, et par l'emprunteur d'autre part.

##### **Retour :**

- 5.3.** La mallette est à déposer au FRAC, selon les mêmes modalités que pour l'emprunt.
- 5.4.** Après vérification du bon état de la mallette, l'acte d'engagement est signé par l'emprunteur. Une copie lui est adressée.

L'EMPRUNTEUR.....

Fait à ....., le ...../...../ 20.....

**Nom et signature**

LE FRAC BOURGOGNE représenté par son président Claude Patriat

Fait à : ...../...../ 20.....

**Signature :**

\* Horaires d'ouverture des Bains du Nord : Mercredi, jeudi et dimanche 14h30/18h  
Vendredi 14h30/19h - Samedi 11h/18h

**Formulaire 1**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET DE RÉSERVATION DE LA MALLETTE**

Merci de retourner cette fiche au :

**FRAC Bourgogne 37, rue de Longvic 21000 Dijon**

ou par mail à [communication@frac-bourgogne.org](mailto:communication@frac-bourgogne.org) – Tél. : +33(0)3 80 67 07 82

**Emprunteur :**

Ecole / Collège / Lycée / autre structure, précisez :

.....  
.....

**Le groupe d'enfants concernés par le FRAC-LAB**

Effectif .....	Age/Classe .....

**Responsable de l'établissement :**

Madame/Monsieur : ....., Fonction.....

**Professeur/animateur responsable du projet pédagogique :**

Madame/Monsieur : ....., Fonction.....

**Adresse postale :**

.....  
.....

**Téléphone :** .....

**Email du Directeur(trice):**.....

**Email de l'établissement:**.....

**Type et objectifs du projet pédagogique dans le cadre duquel sera utilisée la mallette :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Date de réservation souhaitée : semaine n°..... à semaine n°..... année 201.....**

*... La mallette peut être empruntée 4 semaines au maximum*

**Nom de la personne qui viendra récupérer la mallette :**

Madame/Monsieur : .....

Téléphone portable : .....

## ACTE D'ENGAGEMENT

### ARTICLE 1 – Objet :

Le Fonds régional d'art contemporain de Bourgogne (FRAC Bourgogne) met à la disposition de [nom du responsable de l'établissement et de la structure] :

.....  
la mallette pédagogique « **FRAC-LAB – Le Labo d'art contemporain** » dont le FRAC Bourgogne est propriétaire.

### ARTICLE 2 – Nature : cochez la mallette empruntée

**La ressource est une 1 malle destinée aux enfants de 5 à 10 ans contenant :**

- ▶ 1 classeur contenant 33 fiches plastifiées
- ▶ 64 visuels plastifiés
- ▶ 1 clé USB 32 Go
- ▶ 6 pinceaux ronds larges
- ▶ 6 pinceaux ronds fins
- ▶ 6 brosses plates larges
- ▶ 6 brosses plates fines
- ▶ 6 spatules petit format
- ▶ 6 spatules grand format
- ▶ 1 portique en kit (24 pièces)
- ▶ 3 lampes de poche (piles incluses)
- ▶ 1 clé de montage
- ▶ 1 toile châssis coton 33x22 cm
- ▶ 1 poster « cercle chromatique »
- ▶ 5 livres
- ▶ 1 boîte jeux « Speed'art »

**La ressource est une 1 malle destinée aux enfants de 11 à 14 ans contenant :**

- ▶ 1 classeur contenant 30 fiches plastifiées
- ▶ 60 visuels plastifiés
- ▶ 1 clé USB
- ▶ 5 livres
- ▶ 1 boîte jeux « Speed'art »

**La ressource est une 1 malle destinée aux enfants de 15 à 18 ans contenant :**

- ▶ 1 classeur contenant 21 fiches plastifiées
- ▶ 48 visuels plastifiés (8 visuels pour chacune des 6 oeuvres présentées)
- ▶ 1 clé USB
- ▶ 3 livres
- ▶ 1 boîte jeux « Speed'art »

### ARTICLE 3 – Règlement :

L'emprunteur a pris connaissance des modalités de prêt et les accepte.

- **Signature du responsable, précédée de la mention « lu et approuvé »**

**ARTICLE 4 – Etablissement**

La mallette est mise à la disposition de l'emprunteur qui la présentera dans son établissement dont les coordonnées sont les suivantes :

Nom de l'établissement .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....M@il : .....

**ARTICLE 5 - Date du prêt :**

**de préférence du ..... au .....,**  
**ou du ..... au .....,**  
**ou du ..... au .....,**  
y compris le temps de transport.

**EMPRUNT**

*A ne remplir qu'au moment de l'emprunt.*

Fait à ....., le ...../...../ 20.....

Nom et signature de l'emprunteur : Nom et signature du prêteur :

**RETOUR**

*A ne remplir qu'au moment du retour.*

Rendue le : ...../...../ 20.....

Nom et signature de l'emprunteur : Nom et signature du prêteur :

### Formulaire 3

## ETAT DES LIEUX

#### Liste des ressources composant la mallette (\*)

(\*) Mettre éventuellement un commentaire sur l'état de la ressource : **A - Très bon état ; B - Bon état ; C - Abîmé**

**( ) La ressource est une 1 malle destinée aux enfants de 5 à 10 ans contenant :**

	Au moment du prêt		Au retour	
	OUI	Non	OUI	NON
1 classeur contenant 33 fiches plastifiées				
64 visuels plastifiés				
1 clé USB 32 Go				
6 pinceaux ronds larges				
6 brosse plates larges				
6 brosse plates fines				
6 spatules petit format				
6 spatules grand format				
1 portique en kit (24 pièces)				
3 lampes de poche (piles incluses)				
1 clé de montage				
1 toile châssis coton 33x22 cm				
Une sélection d'ouvrages : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Warja Lavater, <i>La Fable du Hasard</i></li> <li>• Cécile Guilbert Brussel et Laurent Audouin, <i>Le cahier d'activités sur l'art moderne et contemporain</i></li> <li>• Queensland Art gallery Children's Art Centre, <i>Le surréalisme pour les enfants</i></li> <li>• Véronique Massenot et Fred Sochard, <i>Nom de code : Pompidou</i></li> <li>• Eva Bensard, <i>Ma petite Histoire de l'art</i></li> </ul>				
1 poster « cercle chromatique »				
1 boîte jeux « Speed'art »				

**( ) La ressource est une 1 malle destinée aux enfants de 11 à 14 ans contenant :**

	Au moment du prêt		Au retour	
	OUI	Non	OUI	NON
▸ 1 classeur contenant 30 fiches plastifiées				
▸ 60 visuels plastifiés				
une sélection d'ouvrages : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Céline Delavaux et Christian Demilly, <i>Art contemporain</i></li> <li>• Jean-Louis Pradel, <i>L'art contemporain depuis 1945</i></li> <li>• Christian Demilly, <i>L'art en mouvements et autres courants du XXè siècle</i></li> <li>• Françoise Barbe-Gall, <i>Comment parler de l'art du XXè siècle aux enfants – De l'art moderne à l'art contemporain</i>, 2013</li> <li>• Navid Nuur, <i>Tada ! Deviens un artiste contemporain en quelques heures</i></li> </ul>				
▸ 1 clé USB				
▸ 1 boîte jeux « Speed'art »				

